

#237BloggersSummit LES RECOMMANDATIONS DU SOMMET - ANALYSE -

PRÉAMBULE

Conformément aux objectifs de la 1^{ère} édition du Sommet des blogueurs au Cameroun (baptisé #237BloggersSummit), les blogueurs se donneront désormais des règles de conduites normalisées par eux-mêmes. Le but de ces recommandations, au nombre de 18, est d'apporter une ou des solutions à des problèmes soulevés lors des exposés sur les attentes des partenaires et surtout des discussions de groupes.

Les lignes qui suivent concernent particulièrement l'analyse de chaque recommandation, décortiquée point par point afin d'évacuer les zones d'ombres possibles persisteraient.

RECOMMANDATION N°1 :

Initiation de la jeune génération au numérique.

Cette recommandation est spécifiquement fondée sur la nécessité pour les blogueurs de vulgariser le blogging auprès du public. Elle est issue du constat selon lequel l'amélioration de la perception du blogging et du blogueur au sein de la société passe nécessaire par la sensibilisation des plus genres et l'initiation des volontaires à la connaissance ou à la pratique du blogging. Concrètement, aucune action n'a été annoncée. Il appartient aux blogueurs de s'organiser en communauté pour concevoir des projets dans ce sens.

RECOMMANDATION N°2 :

La solidarisation des acteurs du numérique.

Les acteurs du numérique ici sont des blogueurs. La solidarisation des blogueurs est une recommandation qui fait penser à l'allusion selon laquelle les blogueurs ne sont pas solidaires entres. La nature de la solidarisation n'a pas été préciser, mais il faut la considérer au sens large possible : solidarisation de corps, solidarisation professionnelle, solidarisation communautaire en général. Toute action allant dans ce sens seraient salutaires pour la vie des blogs.

RECOMMANDATION N°3 :

Impulser la notion d'éthique dans le blogging.

La notion d'éthique est le corollaire de la solidarisation dans la communauté du blogging camerounais. Le respect de l'éthique implique une solidarité agissante, mais elle implique aussi l'amour et la passion du blog. L'éthique ici va donc au-delà du code déontologie des médias classiques qui est connu de tous, du moins par la majorité. L'éthique fait donc référence au respect des règles morales de comportement et surtout de respect de la vie privée. Il faut absolument noter qu'ici les lois en matière de protection de la vie privée des personnes applicables à la presse classique a voix au chapitre.

RECOMMANDATION N°4 :

Introduire les thématiques autour des ODD lors des activités de l'association.

Toutes les activités de l'Association des Blogueurs du Cameroun doit toujours comporter une thématique cible autour des ODD. Cette recommandation ne se limite pas à l'Association des Blogueurs du Cameroun, elle fait plutôt référence à toute communauté des blogueurs qui initient des sorties publiques en communautés. Ici, chaque sortie doit avoir une thématique centrée sur un Objectif spécifique qui cadre avec l'objectif ou le thème central de cette sortie.

RECOMMANDATION N°5 :

Nouer des partenariats avec des entreprises qui ont des actions sociales autour des ODD.

Les thématiques qui tournent autour des Objectifs du Développement Durable sont au nombre de 17. Chacun d'eux comporte encore des caractéristiques plus détaillées encore. La présente recommandation donne la possibilité aux entreprises, organisations, institutions, publiques ou privées, d'agir en synergie. Il suffit d'initier les projets dans ce sens et d'interpeller les communautés des blogueurs, notamment l'Association des Blogueurs du Cameroun. Une solidarité en faveur de la couche défavorisée et ciblée par les ODD est à saluer. Cette action va même au-delà des synergies et favorise la signature des partenariats.

RECOMMANDATION N°6 :

Valorisation de l'activité de blogueur par le renforcement de la notoriété de l'Association.

Ici, la valorisation du blogueur et la notoriété de l'Association des Blogueurs du Cameroun font corps. Autrement dit, le blogueur n'a de valeur que si son association est de plus en plus forte et puissante. La notoriété fait référence à l'autorité que peut avoir une organisation sur un sujet ou un domaine précis.

RECOMMANDATION N°7 :

Établir un plan tarifaire référentiel pour la rédaction d'articles sponsorisés : 50.000Fcfa minimum.

Les blogueurs ont toujours été confrontés par la limite d'une valeur minimale des billets sponsorisés. Généralement, c'est l'entreprise ou l'organisation qui offre les services et fixe en même le montant de la facture à payer à un blogueur ou aux blogueurs. Cette limite peut être revue à la hausse en fonction de certains paramètres que le ou les blogueurs, en communauté ou non négocient avec l'organisation ou l'entreprise demanderesse.

RECOMMANDATION N°8 :

Susciter plus de blogs (et/ou de contenus) spécialisés, notamment sur des causes sociales et environnementales.

Les initiatives dans la création des blogs spécialisés sont souhaitées et soutenues. Il s'agit notamment des blogs spécialisé plus particulièrement dans le social et dans l'environnement. L'Association des Blogueurs du Cameroun, dans sa philosophie d'incitation dans la création des blogs, soutiendra particulièrement ces spécificités de quelque nature que ce soit.

RECOMMANDATIONS N°9 :

Vulgariser les textes réglementaires (Constitution ; Code électoral ; etc.).

Dans sa logique de participer à l'éducation des masses et à des actions de citoyenneté, les blogueurs doivent désormais mettre leur expertise aux explications des textes et des lois qui font sortir les internautes de l'ignorance qui est la première défaillance de la citoyenneté. Cette attitude d'ignorance criarde est liée au fait que les internautes ne savent pas et refusent d'apprendre par paresse. Les textes de lois réglementaires sont nombreux et divers et donc le recours aux ressources diverses (avocats, juristes, juges, etc.) est conseillé.

RECOMMANDATION N°10 :

Communiquer, éduquer et sensibiliser sur l'activité du blogging.

L'activité du blogging concerne notamment l'actualités et tout ce qui concerne les activités du blogging : les formations, ateliers, séminaires, forums, rassemblement organisés par l'Association des Blogueurs du Cameroun ou par d'autres entités reconnues, des réunions d'association ou de communautés de blogueurs, toutes les nouvelles concernant le blogging font partie de ce qui considéré est comme « activité du blogging ». Il y a également l'actualité sur les activités du blogging en terme d'innovations technologiques : nouvelles applications, nouvelles mise à jour d'une plateforme (WordPress), nouveaux widgets, etc. Cette recommandation postule que les blogueurs ou toutes communautés de blogueurs doivent s'atteler à la communication, l'éducation et la sensibilisation de toutes ces activités.

RECOMMANDATION N°11 :

Pérenniser et encourager les initiatives comme les formations, forums et sommets à l'échelle nationale et sous régionale.

Cette recommandation sous-entend que le blogging, au Cameroun, a le défaut de cantonner dans les grandes villes comme Yaoundé et Douala. Elle met l'accent sur l'importance d'associer les blogueurs des autres localités aux activités organisées par toutes communautés de blogueurs. Se rapprocher d'eux signifier également la nécessité de délocaliser des événements vers des localités peu connues. Pour cela, une réelle volonté doit exister, sans quoi des projets mettant en œuvre cette recommandations seront voués à l'échec.

RECOMMANDATION N°12 :

Plaidoyer pour l'insertion et la prise en compte du blogging dans les textes juridiques régissant la communication privée pour permettre la formalisation de l'activité en tant que média privé.

Les blogueurs ont à cœur une reconnaissance officielle de leur activité qu'est le blogging. Cette reconnaissance recherchée est fondée sur une sorte de mépris et cette ignorance dont le blogging fait l'objet dans la perception que la société entière, prise globalement, a du blogging et des blogueurs. Pour les blogueurs,



la reconnaissance du blogging non pas seulement comme activité, mais comme profession au même titre que les journalistes, passe nécessairement par la reconnaissance officielle à travers des actes ou des textes juridiques (législatifs). Ainsi, tout plaidoyer en vue de la prise en compte des blogs en tant que médias privés seront à encourager et à soutenir. En ce sens, des comités restreints de réflexions doivent s'organiser pour réfléchir sur le contenu juridique à apporter à apporter sur la définition et l'activité du blogging seront les bienvenus.

RECOMMANDATION N°13 :

Formation sur le Blogging de crise. Acteurs concernés (Nations Unis, gouvernement, reporters de guerre, etc.).

La situation de guerre que traverse le Cameroun amène les blogueurs à s'interroger sur le blogging en période de crise ou de guerre. Une réelle volonté de formation sur le comportement du blogueur en cette période se fait sentir. Cette volonté concerne les techniques du blogging sur les méthodes de traitement de l'information (recueil, de recoupement, et).

RECOMMANDATION N°14 :

Encourager la production des contenus bilingues.

Les contenus bilingues concernent notamment les blogs qui utilisent les deux langues officielles du Cameroun (anglais et français) comme langue de communication. Cette recommandation fait surtout le constat selon lequel les blogs anglophones sont en nombre très réduit dans l'écosystème numérique de la blogosphère au Cameroun. La production de contenus bilingues est encouragée soit sur le plan technique que sur le plan de la communication (partages, vulgarisations, etc.). il est évident que cette option est surtout recommandée pour le blogueur parfaitement bilingue ou le blogueur qui accepte sur sa plateforme des contributions (articles) produites dans une autre langue que la sienne.

RECOMMANDATION N°15 :

Mettre sur pied une plateforme collaborative et véritablement dynamique de blogging (blog de l'ABC).

Une plateforme collaborative est l'une des manifestations de la solidarité au sein de la communauté des blogueurs. Elle concerne spécifiquement la mise en commun des produits diverses issues de plusieurs qui ont décidé de se mettre ensemble. L'exemple cité ici est évidemment la création d'un blog ABC qui sera géré par l'équipe dirigeante de l'association qui pourra, si possible, déléguer cette responsabilité à une équipe chargée de secrétariat de la rédaction. Le but ici est de rendre les contenus des blogueurs plus dynamiques en leur donnant plus de visibilité. Un blog contenant une diversité et une multitude de contenus attirera forcément plus de trafics et donnera forcément plus de respect à l'association et par ricochet aux blogueurs.

RECOMMANDATION N°16 :

Encourager la collaboration entre les blogueurs (articles invités, se lire entres blogueurs, faire des feedback).

La collaboration entre les blogueurs concerne particulièrement les échanges de services et la critique sur le plan professionnel. Les options dans ce sens sont de plus en plus larges. Il existe entre autres la publication d'un article ou d'un billet venant d'un autre blogueur ou d'une contribution quelconque relevant d'une opinion traitant d'un sujet d'actualité (analyse, chronique, arrêt sur image, etc.). Cette collaboration sur les échanges d'articles a généralement lieu lorsque le blogueur souhaite publier un article dans un domaine qu'il ne maîtrise pour toucher une cible bien précise à l'occasion d'une campagne, par exemple. Plusieurs possibilités d'échanges peuvent être envisagées. L'autre aspect de la collaboration entre blogueurs repose sur l'échange des critiques constructives sur le plan strictement professionnel. Cet échange a lieu sous le plan informel.

RECOMMANDATION N°17 :

Créer une dynamique autour d'une communauté de la sous-région.

La communauté de la sous-région fait allusion à la sous-région de l'Afrique centrale à laquelle fait partie le Cameroun. Si la dynamique sur le plan national est à encourager, celle de sur le plan régional l'est également. La forme de cette dynamique n'a pas été précisée de manière explicite. Mais, il est tout à fait évident que toutes les initiatives allant dans ce sens sont à encourager : invitation d'un blogueur Tchadien ou Gabonais au Cameroun ou vice-versa pour un atelier de formation ou une séance concernant une expertise particulière du blogging ; ou encore construire une collaboration entre les blogueurs des pays de l'Afrique centrale.

RECOMMANDATION N°18 :

Fédérer les blogueurs du Cameroun.

La construction d'une fédération implique l'existence des autres associations ou communautés de blogueurs au Cameroun. Cette diversité ne doit pas signifier une division des blogueurs ou même une guerre de tranchées. L'Association des Blogueurs du Cameroun doit fédérer ses énergies en invitant d'autres associations ou communautés de blogueurs à agir ensemble dans la réalisation des objectifs communs. Le Cameroun a cette particularité d'être segmenté sur les plan géographiques (les zones du grand Nord et les zones du grand Sud) et linguistiques (les zones anglophones et les zones francophones). La création des communautés de blogueurs par zones pour faciliter et alléger la collaboration des blogueurs au niveau national, voire sous régional.